

Union régionale des associations des Communes forestières

Auvergne Rhône Alpes

La Ruche—256 rue de la République

73 000 Chambéry

04 79 60 49 05 | aura@communesforestieres.org



OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons

Un.e chargé.e de mission pour le département de l'Isère

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Communes forestières recherchent leur chargé de mission pour intervenir sur le département de l'Isère.

Intégré.e à l'équipe régionale, le.a chargé.e de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du Conseil d'Administration de l'Association des Communes forestières de l'Isère, pour lequel il/elle développera des actions.

Les missions

Le.a chargé.e de mission aura pour rôle principal de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'actions génériques des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- 1) Représenter l'association et défendre les orientations politiques de l'association ;
- 2) Organiser des sessions de formation des élus, et animer des rencontres thématiques ;
- 3) Apporter un appui aux élus des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et répondre aux questions des communes ;
 - Mener des actions sur des thématiques spécifiques pour accompagner les élus des communes et intercommunalités : Co-organisation du festival Les Forestivités avec l'association Fibois 38 et l'ensemble des partenaires territoriaux et forestiers ;
 - Valoriser et faciliter la mobilisation de la ressource bois, accompagner les territoires dans la recherche du foncier et l'étude des contraintes d'urbanisme, sensibiliser les élus à la commercialisation par contrat d'approvisionnement ;
 - Participer à la gestion des conflits d'usages en forêt ; Mettre en œuvre des outils de médiation (modes opératoires, communications, rencontres/échanges, etc.) ;
 - Développer l'intégration du bois local certifié dans la construction ; Accompagner les communes dans la conception de projets et la rédaction des marchés publics, communiquer sur les aides publiques auprès des collectivités, ;
 - Favoriser l'utilisation de la ressource locale en bois énergie ; Etude des gisements potentiels en bois énergie et mise en place de contrats d'approvisionnements ;
 - Intégrer les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme ; Animer un réseau d'élus référents urbanisme dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, étudier les documents d'urbanisme présentés en CDPENAF, et accompagner les

collectivités de l'Isère dans la révision de leur document d'urbanisme ;

- Soutenir les territoires dans la définition de leurs stratégies forestières (PCAET, Chartes forestières...) ; Accompagner les EPCI dans la création ou le renouvellement de CFT (diagnostic forestier et évaluation des actions menées), participer aux comités de pilotages et au suivi des CFT ;
- Déployer le réseau de forêts pédagogiques ; accompagner les communes dans la mise en place et l'animation du projet « dans 1000 communes, la forêt fait école » destiné aux scolaires ;
- Information et formation aux élus sur le risque incendie.

5) Le/la chargé.e de mission aura également à conforter le fonctionnement et assurer le développement de l'Association départementale de l'Isère

- Communiquer régulièrement avec ses adhérents via les réseaux sociaux et la rédaction de la Lettre Info départementale ;
- Concevoir et développer des projets départementaux afin de faciliter la mise en œuvre de la politique forestière et de la filière bois et répondre aux besoins des élus locaux ;
- Vie associative : Organisation des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration, gestion comptable et suivi des dossiers de subvention (Conseil départemental, Région, etc).
- Gestion des adhésions : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.
- Suivi budgétaire de l'association.

Profil recherché

- ⇒ Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- ⇒ Connaissance de l'organisation du fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs du département considéré.
- ⇒ Avoir de bonnes bases de connaissances du secteur forêt-bois dans les domaines thématiques cités.
- ⇒ Grande autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition
- ⇒ Aptitude au travail à distance avec l'équipe.
- ⇒ Qualités en matière de communication et d'animation.
- ⇒ Ordre et rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

Conditions

- Contrat à durée indéterminée
- Poste à temps plein, 35H hebdomadaires
- Localisation du lieu de travail : Grenoble (38). Des déplacements dans le département sont à prévoir et ponctuellement en région, et au niveau national
- Rémunération : Entre 2 300€ et 2500€ brut à discuter selon expérience.
- Permis B exigé et voiture

Pour postuler :

Envoyer **votre CV avec une lettre de motivation** , par mail à :

Madame la Directrice

Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

rh_aura@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 01/07/2024

Entretiens prévus la semaine 29 à Grenoble (38)

Prise de poste prévue à partir du 1^{er} septembre 2024

